



Déclaration de la CGT Pôle emploi

Suite aux événements dramatiques à l'Agence Beaumarchais de Pôle Emploi Ile de France, mais aussi à Saint Giron en Midi Pyrénées la semaine dernière ou à Dieppe en Haute Normandie, la CGT Pôle Emploi tient à faire la déclaration suivante :

Des tensions importantes se manifestent dans les services de Pôle emploi. Elles se traduisent parfois par des agressions sur les agents. C'est le cas de façon répétée ces derniers jours. Or, jamais les agressions ne font l'objet d'une étude approfondie sur le « bien fondé » de la requête du demandeur d'emploi. La véritable prise de responsabilité de la part des Directions résiderait dans une analyse sincère de l'arbre des causes des actes violents dont les agents peuvent faire l'objet. Et pourtant derrière ces manifestations de violence, nous sommes convaincus qu'un grand nombre de demandeurs d'emploi avaient administrativement raison, que leur situation n'avait pas fait l'objet de toute l'attention nécessaire. Cette absence d'attention ne prend pas source dans une mauvaise volonté quelconque des agents mais dans l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de faire un travail sérieux dans des conditions sereines.

La recherche de gains de productivité, la volonté de céder à des affichages politiques ou encore la « simplification » de l'organisation, amènent la Direction à prendre des risques avec la sécurité du personnel. Cette même Direction a de grandes difficultés à se remettre en cause, à intégrer les risques éventuels qu'elle fait encourir aux agents dans ses projets d'organisation ou dans ses directives, alors que la loi lui en fait obligation. Il y a des années que la CGT alerte la DG sur l'obligation légale qui est la sienne, par le biais du Document Unique, d'intégrer un volet sur la prévention des risques pour les personnels dans tous les projets qu'elle peut avoir ; cela fait des années que la DG ne s'en soucie pas.

La CGT avait demandé à la Direction le 05/01/2010 une analyse sur un point particulier de l'enquête ISAST de 2009, celui concernant le fait que 83 % du personnel affirmaient devoir effectuer au quotidien des actes en contradiction avec leur conception de leur travail. A trois reprises depuis, la Direction s'est engagée à nous remettre cette étude, elle ne l'a jamais fait. Or, il est évident que des agents qui vivent mal au travail et qui vivent mal le contenu de leur travail, sont en situation de risques. Des risques psychologiques mais également en situation d'agressions potentielles car fragilisés sur les fondements de leurs activités professionnelles. Cela fait 3 ans que la Direction le nie. Pourrait-elle enfin admettre que c'est un réel souci dans Pôle Emploi ?

Pour la CGT, le sous effectif chronique, l'absence de formation digne de ce nom, les injonctions paradoxales, une organisation plus tournée vers l'affichage politique de nos gouvernants que destinée à satisfaire réellement les Demandeurs d'Emploi, et en définitive les dévoiement des missions et l'accroissement de la coercition, sont les causes profondes des agressions dont font, malheureusement, trop souvent l'objet nos collègues.

Il est urgent que ces problèmes soient pris en compte et traités avec une volonté réelle de les résoudre par la direction de Pôle emploi.

Paris, le 17 octobre 2011